

Vous allez séjourner à l'étranger, quelle que soit votre destination, évitez tout achat de médicaments à l'étranger. Anticipez, prenez vos précautions et optimisez votre trousse de premiers secours.

Si vous suivez un traitement, prenez assez de médicaments pour toute la durée de votre séjour en prévoyant même un peu plus de médicaments que nécessaire en cas d'aléas.

En matière de transport de médicaments, chaque pays fixe ses propres règles. Le plus souvent, une ordonnance en cours de validité suffira pour justifier de la présence de médicaments dans vos bagages.

Pour éviter les mauvaises surprises, consultez le site officiel des douanes de votre pays de destination, sans oublier ceux dans lesquels vous faites escale. Consultez aussi le site officiel de votre compagnie aérienne.

Gardez aussi tous vos médicaments dans leur emballage d'origine pour éviter toute ambiguïté lors de votre passage en douane.

Même si vous pensez ne pas en avoir besoin pendant le vol, conservez une partie de vos médicaments dans votre bagage à main. Ainsi en cas de perte ou de retard de votre valise, vous disposerez de votre traitement le temps que le problème soit résolu.

La plupart des médicaments se conservent à température ambiante, sans précaution particulière. Si vous avez le choix, préférez les formes de médicaments les moins sensibles aux variations de température et d'humidité (comprimés, gélules ou ampoules).

Si toutefois vous aviez besoin d'acheter des médicaments dans votre pays de destination, demandez à votre médecin une ordonnance en Dénomination Commune Internationale (DCI) qui désigne la substance active de chaque médicament (le nom d'un médicament peut varier d'un pays à l'autre) et gardez-en un exemplaire toujours sur vous et une copie dans vos bagages.

